

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après l'épisode VW, les solutions préconisées par Diéséliste de France pour la dépollution du parc roulant en France

Paris, le 28 septembre 2015 – Une fois encore, le diesel fait la Une de l'actualité ... et pour de mauvaises raisons. Les marchés automobiles nord-américains et européens sont radicalement différents et répondent à des logiques économiques et environnementales spécifiques. Les réglementations normatives nord-américaines sont particulièrement drastiques en matière d'émission de NOx et représentent un obstacle majeur pour pénétrer le marché. Par ailleurs, le marché américain est traditionnellement et culturellement un marché privilégiant le moteur essence, tant pour des raisons historiques qu'économiques. L'introduction de voitures diesel par des constructeurs européens dans ce pays relevait d'une stratégie marketing de conquête de marché, difficile à relever. Avec la mise en place des normes Euro 5, puis Euro 6, l'Europe a rapproché ses seuils d'émissions tant pour les particules, pour le CO₂ que pour les NOx des standards nord-américains, permettant ainsi aux véhicules Euro 6 de rouler aux USA. Notons que les voitures du groupe Volkswagen actuellement mises en cause aux USA sont de type Euro 5.

Pour l'association Diéséliste de France, cette polémique démontre que même si les normes Euro jouent un rôle essentiel dans la dépollution du parc roulant actuel, il est indiscutable que le contrôle de leur bonne application soit bien respecté et que leur évolution s'oriente vers des solutions plus drastiques et surtout plus dynamiques, comme le contrôle en conditions réelles de roulage d'un véhicule. Les tests dynamiques seraient un bon complément à ceux statiques effectués en laboratoire.

Diéséliste de France propose depuis très longtemps une refonte des tests de pollution effectués sur les véhicules, afin d'avoir la meilleure vision possible et réelle des polluants émis à l'échappement, ainsi qu'une généralisation des contrôles par l'ensemble des acteurs de la filière automobile, pour mieux appréhender les évolutions survenant durant toute la vie du véhicule.

Les solutions de Diéséliste de France pour la dépollution du parc

■ Favoriser le renouvellement du parc roulant actuel

Il s'agit d'aider les propriétaires des véhicules les plus anciens et donc les plus polluants à les remplacer par des véhicules neufs ou des véhicules d'occasion récents, répondant aux dernières normes environnementales (Euro 5 et 6). Il est à noter que le renouvellement par des véhicules

d'occasion récents est fondamental en raison des coûts d'achat élevés. En effet, un propriétaire ayant un véhicule de plus de 10 ans dont la valeur vénale est très faible, n'aura sûrement pas les moyens financiers d'acquérir un véhicule neuf. Le renouvellement de cette catégorie de véhicule est donc majeur pour l'amélioration de la qualité de l'air, car ce sont les véhicules les plus polluants.

■ **Le Rétrofit : une solution pour aller encore plus loin dans le plan anti-pollution.**

Le Rétrofit est un système de dépollution utilisé en complément des équipements d'origine d'un véhicule, dont le but est de réduire les émissions polluantes. Cette solution s'applique sur les véhicules du parc ancien ne répondant pas aux nouvelles normes Euro 5 et 6.

La procédure consiste en l'installation, en post-équipement, sur la ligne d'échappement du véhicule d'un FAP¹, permettant ainsi de réduire les émissions de particules quelle que soit leur taille.

Chez nos voisins européens, ce système de dépollution est mis en place depuis quelques années, en 2006 en Allemagne et aux Pays-Bas et en 2008 en Belgique. Pour exemple, en Allemagne, 400 000 véhicules légers sont équipés d'un Rétrofit. Celui-ci est une alternative pour les ménages les plus modestes qui ne peuvent pas changer leurs véhicules anciens pour un moins polluant, comme le préconise le plan anti-pollution en France. Le Rétrofit bénéficie d'une prime d'Etat de 330 € par véhicule en Allemagne, de 400 € aux Pays-Bas et de 600 € en Belgique. Les véhicules équipés sont identifiés par un système de vignettes de couleur leur permettant de circuler dans les ZAPA².

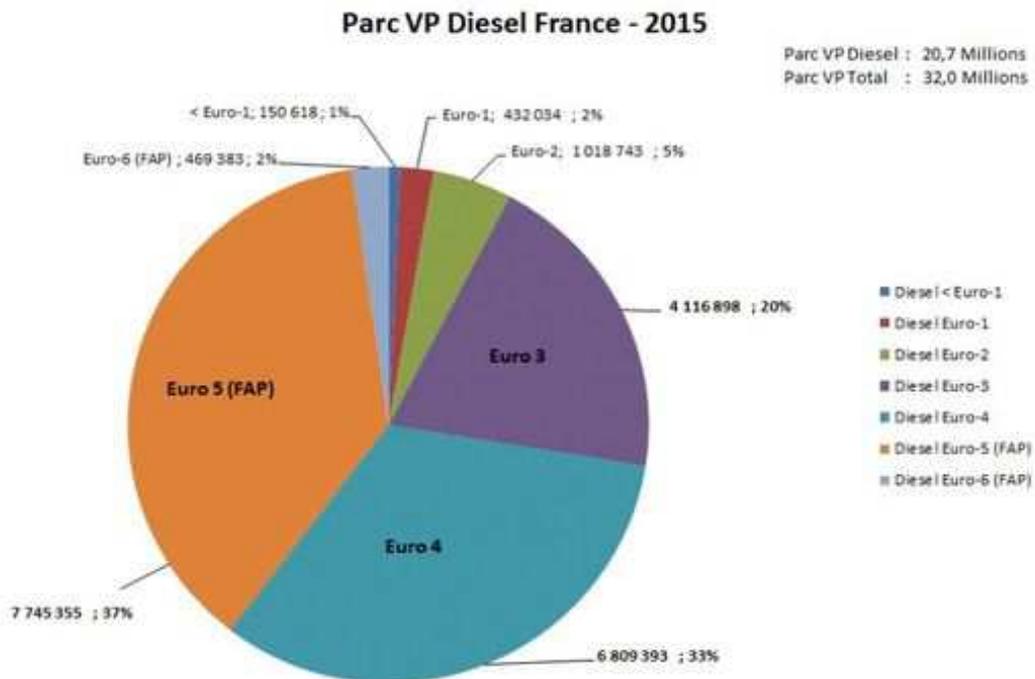
Le coût d'un système Rétrofit est d'environ 500 € pour un véhicule VL/VUL. En moyenne 1 à 2 heures pour sa mise en place par un professionnel sont nécessaires. Aujourd'hui en France, le Rétrofit équipe déjà environ 10 000 autobus et autocars, appartenant notamment au STIF³. Preuve que cet absent du plan anti-pollution constitue une option déjà retenue par nos élus.

Aujourd'hui en France, on estime le nombre de véhicules pouvant bénéficier d'un système de dépollution Rétrofit à environ 53%.

¹ FAP : Filtre à Particules

² ZAPA : Zone d'Action Prioritaire pour l'Air

³ STIF : Syndicat des Transports d'Ile de France



Source : Journal « Le Monde », Septembre 2015

■ Eco-entretien

Il consiste à remettre le véhicule à son niveau de pollution au moment de sa sortie d'usine. Il identifie les véhicules anormalement polluants, en diagnostiquant des dysfonctionnements moteurs, des émissions excessives, à l'aide d'outils de diagnostic spécifiques. Il s'en suit des opérations simples d'entretien. Un forfait éco-diag pour l'éco-entretien coûte environ 36 € TTC.

■ Revoir le périmètre du contrôle technique.

Il faut absolument que le contrôle technique automobile soit adapté aux systèmes de dépollutions modernes et surtout aux normes actuelles, car il existe un véritable décalage. Le contrôle technique automobile effectue des contrôles de pollution avec des appareils et des normes des années 90. De plus, il serait bon de favoriser l'entretien systématique des véhicules, afin de conserver le niveau de dépollution d'origine tout au long de sa vie.

Les deuxièmes Etats Généraux du Diesel

Pour rappel, l'association Diéséliste de France organise le 16 octobre prochain à 16h, les deuxièmes Etats Généraux du Diesel, dans le cadre du salon Equip Auto.

A propos de L'association « Diéséliste de France »

Fondée en 2012, l'association « Diéséliste de France » compte 110 membres et est présidée par Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP. « Diéséliste de France » est une association Loi 1901, créée dans le but de fédérer des professionnels de la gestion moteurs tous types de carburants.

Pour cela l'association met en relation les distributeurs et les réparateurs avec les fournisseurs de produits et outillages dédiés à cette activité et les organismes de formation. Elle propose d'aider les professionnels à acquérir et pérenniser la maîtrise des nouvelles technologies d'injection Essence, Diesel, Hybride et demain Electrique voir Hydrogène, qui évoluent chaque jour.

Pour plus d'informations : <http://www.Dieselistedefrance.fr/>